



Aéroport de Genève: un accord met un terme à la grève des bagagistes

TRAVAIL • Les négociations sous l'égide du conseiller d'Etat François Longchamp ont débouché sur une sortie de crise. Le soulagement est général.

RACHAD ARMANIOS

Hier, au onzième jour de grève des bagagistes de Swissport, les partenaires sociaux réunis sous l'égide du conseiller d'Etat François Longchamp ont trouvé un accord qui met un terme au mouvement syndical. La septantaine d'employés de la société d'assistance au sol, représentés par le syndicat SSP-VPOD, doivent reprendre le travail dès aujourd'hui. Les négociations ont duré près de vingt heures – notamment six heures hier et onze jeudi passé.

L'accord, applicable pour deux ans dès le 1^{er} janvier de cette année, prévoit une hausse du salaire mensuel de tous les employés de la compagnie de 40 francs, ainsi qu'une prime mensuelle pour port de charge de 100 francs – pour les bagagistes, mais aussi le personnel de piste ou du fret. Ces mesures avaient été proposées jeudi dernier par l'employeur mais refusées par les grévistes, qui exigeaient un total de 250 francs.

Swissport cède en outre une augmentation concernant les horaires irréguliers, qui passe de 2,75 francs à 3,10 francs. Enfin, au lieu de compenser les absences maladie à 80% du salaire, elles le seront à 100%, mais sur présentation d'un certificat médical dès le premier jour d'absence. L'employeur garde ainsi une mesure de lutte contre l'absentéisme.

Pour le reste, l'accord reprend les conditions négociées en 2009 entre Swissport et les syndicats PUSH et SSP-VPOD. Le premier syndicat avait négocié une nouvelle Convention collective de travail (CCT) que le second ne reconnaissait pas.



La septantaine d'employés de la société d'assistance au sol, représentés par le syndicat SSP-VPOD, doivent reprendre le travail dès aujourd'hui. KEYSTONE

Le secrétaire central du SSP Stefan Giger calcule pour les grévistes un gain mensuel d'environ 200 francs si l'on inclut la question des congés maladie. Au départ, Swissport offrait une prime unique de 400 francs annuels. Le syndicaliste se félicite donc du «succès» de la grève et réfute que son syndicat ait reculé face au risque d'essoufflement: «La grève ciblée est une mesure efficace. Le soutien ce week-end du personnel de piste montre que nous aurions pu élargir le mou-

vement et empêcher les avions de décoller.»

«Tout le monde perd»

Porte-parole de Swissport, Stephan Beerli est soulagé par l'accord en raison de l'impact de la grève sur les passagers, les compagnies et l'ensemble de l'Aéroport. Elle a coûté «cher» à l'entreprise qui n'a pas encore calculé le montant, poursuit-il. Quant à l'accord, «il coûtera environ 1 million à Swissport (sur une masse salariale d'environ 60 millions, ndlr).

Ce montant imprévu au budget sera difficile à trouver. Le secteur aéronautique connaît de grandes difficultés. Les grévistes ne sont pas réalistes. Ils gagnent peut-être une étape, mais tout le monde est dans le même bateau. Au final, nous sommes tous perdants.»

François Longchamp, qui n'est pas intervenu en tant que président du Conseil d'administration de l'Aéroport mais comme magistrat en charge des relations de travail, se dit également satisfait car, au final, «le partenariat social a fonctionné». Même s'il est «toujours embêtant que l'Etat doive intervenir dans ce partenariat, car à chaque fois celui-ci s'affaiblit».

Il réfute par ailleurs avoir tardé avant d'agir – une pétition lui avait notamment été adressée avant Noël. «Je ne le pouvais pas, car la Chambre des relations collectives de travail, un organe paritaire et impartial, avait été saisi. En outre, l'Etat ne peut imposer la signature d'une CCT.»

Malgré la sortie de crise, le SSP critique toujours la «concurrence forcée entre les entreprises du fait de l'Etat et de l'Aéroport», qui entraîne des salaires bas. Les employés en grève touchaient pour certains 3500 francs par mois pour un travail pénible. «La situation est similaire dans le catering ou le nettoyage», selon Stefan Giger. «Si nécessaire, d'autres grèves seront menées, mais la grève est un instrument, pas un but. Celui-ci est de rebâtir des conditions de travail décentes.»

François Longchamp dit ne pas craindre un «effet boule de neige». I

COMMENTAIRE

Un avertissement

RACHAD ARMANIOS

Durant ces onze jours de bras de fer, le syndicat SSP-VPOD n'a cessé de bomber le torse, affirmant encore hier qu'il aurait aisément pu clouer les avions au sol. Mais il l'aurait fait s'il avait pu. Alors que l'attention médiatique se relâchait en cette deuxième semaine d'arrêt de travail, il avait intérêt à trouver une sortie de crise, tout comme Swissport qui perdait de l'argent et un crédit d'image. Moins qu'exigé au départ, le gain est néanmoins substantiel et loin de la première offre de l'employeur. Malgré la part d'esbroufe, les grévistes peuvent donc retourner au boulot la tête haute et le syndicat célébrer une victoire. La capacité à remporter un rapport de forces a été prouvée. Et cela alors que la mobilisation concernait un secteur très minoritaire de l'entreprise. Les grévistes offrent ainsi une petite amélioration salariale à leurs collègues. L'accord d'hier est aussi une bonne nouvelle pour les employés de l'autre entreprise d'assistance au sol, Dnata, qui ont stoppé dès le début leur mouvement en échange d'améliorations salariales. Car il est prévu que leur CCT s'aligne sur les standards de celle de Swissport avant l'été, ce qui nécessitera toutefois des négociations. A souligner également que la grève n'a pas semblé agacer la population, ce qui aurait pu être le cas si elle s'était éternisée.

François Longchamp salue la paix du travail retrouvée et répète sa foi dans le partenariat social. Une drôle de religion, où le rite consiste à presser les employés comme un citron. Pour ses gourous, la grève à l'Aéroport sonne comme un avertissement. I

ECONOMIE

Neuchâtel étudie une réforme de l'impôt sur les sociétés

Neuchâtel étudie une réforme de l'impôt sur les sociétés. Le gouvernement va soumettre à la fin du mois de juin au Grand Conseil des propositions d'ajustement qui pourraient mettre un terme à l'octroi de rabais fiscaux dans des cas spécifiques.

Les facilités fiscales accordées aux entreprises soutenues par la promotion économique passent mal désormais auprès d'une majorité de citoyens, a indiqué hier Jean Studer, directeur des finances cantonales, lors d'une conférence de presse. Selon lui, les autres cantons se montrent aussi de plus en plus critiques à ce sujet.

Quelque 10% seulement des 6000 entreprises neuchâteloises assument 90% de l'impôt perçu sur les personnes morales, a poursuivi le conseiller d'Etat. Le projet de loi soumis au Grand Conseil devrait supprimer les allègements fiscaux au profit d'une stratégie privilégiant des taux d'imposition globalement plus attractifs.

«Des taux plus bas applicables à tout le monde vont dans le sens d'une politique fiscale plus équitable mais aussi plus attractive pour les sociétés», a déclaré Jean Studer. Selon lui, les entreprises elles-mêmes se disent favorables à un système fiscal plus équilibré et plus transparent.

Neuchâtel se situe dans la moyenne suisse pour le taux d'imposition du bénéfice des sociétés, a souligné le conseiller d'Etat. Mais le canton détient le record national en ce qui concerne l'imposition du capital. La ré-

forme fiscale devrait également atténuer ce déséquilibre.

Il est difficile de prévoir si les ajustements aboutiront à un résultat neutre pour les finances cantonales. Selon Jean Studer, les entreprises peuvent être conduites à modifier leur organisation et leur mode d'implantation en fonction du régime fiscal en vigueur.

Le conseiller d'Etat s'est montré plus circonspect en regard d'une baisse de la fiscalité des personnes physiques, particulièrement lourde à Neuchâtel. Une réforme dans ce sens dépendra du succès devant le parlement du programme d'économies de 90 millions de francs prévu d'ici à 2016 sur les frais de fonctionnement de l'Etat.

Jean Studer a dévoilé les réflexions menées sur la fiscalité des personnes morales lors d'une conférence de presse consacrée à la nouvelle déclaration d'impôt. Celle-ci autorise pour la première fois la déduction intégrale des investissements en faveur des énergies renouvelables réalisés en 2009 sur les immeubles.

L'administration va continuer en outre de promouvoir l'usage du logiciel «Clic & Tax» pour la déclaration d'impôt. Pour cette année encore, le contribuable devra transmettre à l'autorité fiscale une copie papier du document informatisé. L'opération pourra être effectuée entièrement en ligne à partir de 2011.

ATS

L'abeille à longues antennes, symbole d'une certaine fragilité

ENVIRONNEMENT • En choisissant l'eucère comme nouvel animal de l'année, l'association Pro Natura entend mettre l'accent sur la question de la biodiversité.

KATHARINA KUBICEK

Elle a de grands yeux noirs, de fines jambes poilues et un dos velu... Mais le plus remarquable chez elle, ce sont ses antennes, fuselées et souvent aussi longues que son corps. L'abeille à longues antennes, ou eucère, est l'animal de l'année désigné par l'association Pro Natura. Après l'ours brun en 2009, c'est cette butineuse, parmi les 580 espèces d'abeilles sauvages de Suisse, qui est mise à l'honneur en 2010, dans un but de sensibilisation du public à la question de la biodiversité.

Nicolas Wüthrich, responsable de l'information à Pro Natura, explique: «Choisir un animal de l'année est pour nous un outil de communication. Un animal, ça parle aux gens, c'est une porte d'entrée pour les sensibiliser aux problématiques qui lui sont rattachées.»

Cette année, au cœur du débat lancé par une résolution de l'Unesco, la question de la biodiversité. Une notion qu'illustre à merveille le *modus vivendi* de l'abeille à longues antennes: son existence dépend de la présence d'habitats naturels appropriés pour se nourrir et se reproduire, en l'occurrence des prairies sèches à végétation riche en espèces, des friches ou encore des jardins fruitiers. En retour, les activités de pollinisation de l'abeille sauvage, que l'on surnomme parfois «taxi à pollen», garantissent la survie de nombreuses plantes rares parmi lesquelles une variété d'orchidée, l'ophrys bourdon, qui imite l'aspect et l'odeur de la



L'abeille à longues antennes, désignée animal de l'année 2010, et surnommé parfois «taxi à pollen», garantit la survie de nombreuses plantes rares.

PRO NATURA / NICOLAS J. VEREECKEN

femelle eucère pour s'en assurer les services de pollinisation.

«Cet insecte sert à illustrer la fragilité de l'équilibre et les interdépendances subtiles entre les espèces. Chaque espèce est liée aux autres, et si l'une d'elle disparaissait, cela poserait de grands problèmes», commente Nicolas Wüthrich. Pro Natura inscrit par ailleurs l'année 2010 dans un cycle plus étendu de trois ans pour une campagne intitulée «Biodiversité-la vie-ma vie», qui entend effectuer un

travail de fond dans l'information au public et les pressions au niveau politique.

Rappelons que le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et la présidente du Conseil de Etats Erika Forster a lancé hier l'année de la biodiversité en Suisse, ce qui, dans l'attente de mesures tangibles au niveau politique, devrait au moins fonctionner comme plateforme pour relayer les activités des diverses ONG impliquées dans ce domaine. I